

## COMMUNE DE MERVILLE-FRANCEVILLE

4 avenue Alexandre de Lavergne  
14810 MERVILLE-FRANCEVILLE  
Tél. : 02.31.24.21.83  
accueil@merville-franceville.fr

N° P2026/03

### ARRÊTÉ DE DELEGATION DE FONCTIONS ET DE SIGNATURE

#### Le Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L 2122-18, qui confère le pouvoir au maire d'une commune de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints,  
Vu la délibération du conseil municipal du 20 mars 2026 fixant à 5 le nombre des adjoints,  
Vu le procès-verbal d'élection du maire et des adjoints du 20 mars 2026,  
Considérant que pour le bon fonctionnement de la commune, il convient de déléguer aux maire-adjoints et conseillers délégués les attributions suivantes :

### ARRÊTÉ

#### **ARTICLE 1 : délégation de fonctions et de signature à Monsieur Yves MOREAUX :**

Monsieur Yves MOREAUX maire-adjoint est délégué pour intervenir en priorité dans les domaines suivants :

- Sécurité, tranquillité publique, prévention de la délinquance et vidéoprotection
- Police municipale, relation avec la gendarmerie,
- Suivi des commissions de sécurité des manifestations et établissements
- Police des établissements recevant du public
- Utilisation et mise à disposition du domaine public (hors travaux)
- Organisation et sécurité des cérémonies officielles et des grandes manifestations
- Formalités administratives dont état civil, cimetière et élections
- Organisation de la saison estivale
- Sécurité de la plage

Cette délégation entraîne délégation de signature des documents suivants :

- Correspondances, pièces administratives, autorisations, arrêtés, pièces comptables et contractuelles relatives au service communal relevant de ses attributions,
- Les convocations et comptes rendus des commissions relevant de sa présidence,
- Les bons de commande et contrats en lien avec son domaine de délégation.

En cas d'empêchement de Monsieur Yves MOREAUX, les délégations de fonctions et autorisation de signature qui lui ont été accordées seront confiées à Monsieur Bertrand CICHETTI, maire-adjoint.

#### **ARTICLE 2 : délégation de fonctions et de signature à Madame Juliette BEUKELS :**

Madame Juliette BEUKELS maire-adjointe est déléguée pour intervenir dans les domaines suivants :

- Affaires scolaires et périscolaires, petite enfance, enfance et jeunesse
- Conseil municipal des jeunes
- Prévention auprès de la jeunesse
- Communication municipale et institutionnelle
- Développement numérique

Cette délégation entraîne délégation de signature des documents suivants :

- Correspondances, pièces administratives, autorisations, pièces comptables et contractuelles relatives au service communal relevant de ses attributions,
- Les convocations et comptes rendus des commissions relevant de sa présidence,
- Les bons de commande et contrats en lien avec son domaine de délégation.

#### **ARTICLE 3 : délégation de fonctions et de signature à Monsieur Bertrand CICHETTI :**

Monsieur Bertrand CICHETTI maire-adjoint est délégué en priorité pour intervenir dans les domaines suivants :

- Gestion de l'urbanisme réglementaire et opérationnel en lien avec Normandie Cabourg Pays d'Auge
- Gestion de la planification d'urbanisme et de l'aménagement du territoire
- Gestion du cadre de vie, de l'habitat et des espaces publics
- Gestion de l'éclairage public
- Gestion des résidents secondaires
- Affaires foncières
- Gestion et suivi des travaux de voirie et des espaces verts
- Gestion des chantiers réalisés sur le domaine public
- Gestion des opérations, de construction, entretien et maintenance du patrimoine communal (dont chantier en régie)
- Propreté urbaine
- Relations avec les concessionnaires et gestionnaires de réseaux

Cette délégation entraîne délégation de signature des documents suivants :

- Correspondances, pièces administratives, autorisations, arrêtés, pièces comptables et contractuelles relatives au service communal relevant de ses attributions,
- Les convocations et comptes rendus des commissions relevant de sa présidence,
- Les bons de commande et contrats en lien avec son domaine de délégation.

En cas d'empêchement de Monsieur Bertrand CICHETTI, une partie des délégations de fonction et autorisation de signature qui lui ont été accordées seront confiées à Madame Magaly VARIN, conseillère municipale déléguée, uniquement pour ce qui concerne les éléments figurant dans sa propre délégation.

#### **ARTICLE 4 : délégation de fonctions et de signature à Madame Patricia TREMPU**

Madame Patricia TREMPU maire-adjointe est déléguée en priorité pour intervenir dans les domaines suivants :

- Affaires sociales, solidarité
- Santé, personnes âgées, handicap, dépendance, logement social
- Conseil des sages
- Lien intergénérationnel
- Accompagnement des aidants
- Centre communal d'action sociale
- Vie collective

Cette délégation entraîne délégation de signature des documents suivants :

- Correspondances, pièces administratives, pièces comptables et contractuelles relatives au service communal relevant de ses attributions,
- Les convocations et comptes rendus des commissions relevant de sa présidence,
- Les bons de commande et contrats en lien avec son domaine de délégation.

#### **ARTICLE 5 : délégation de fonctions et de signature à Monsieur Emmanuel DAIREAUX :**

Monsieur Emmanuel DAIREAUX maire-adjoint est délégué pour intervenir dans les domaines suivants :

- Suivi des affaires budgétaires et financières (budget, fiscalité, prospective, programmation financière, gestion de l'endettement et de la trésorerie)
- Suivi des délégations de services public et autorisations temporaires d'occupation du domaine public
- Gestion locative des bâtiments communaux
- Suivi des assurances
- Suivi de la commande publique

Cette délégation entraîne délégation de signature des documents suivants :

- Correspondances, pièces administratives, autorisations, pièces comptables et contractuelles relatives au service communal relevant de ses attributions,
- Les convocations et comptes rendus des commissions relevant de sa présidence,
- Les bons de commande et contrats,
- Les pièces comptables et financières de la collectivité à l'exclusion des contrats de prêt.

#### **ARTICLE 6 : délégation de fonctions et de signature à Monsieur Mathieu BAUDRY**

Monsieur Mathieu BAUDRY conseiller municipal est délégué en priorité pour intervenir dans les domaines suivants :

- Développement et animation de la vie associative
- Développement durable et transition écologique
- Protection et valorisation de l'environnement
- Relations avec les organismes gestionnaires des déchets
- Questions relatives au littoral

Cette délégation entraîne délégation de signature des documents suivants :

- Correspondances, pièces administratives, autorisations, pièces comptables et contractuelles relatives au service communal relevant de ses attributions,
- Les convocations et comptes rendus des commissions relevant de sa présidence.

#### **ARTICLE 7 : délégation de fonctions et de signature à Madame Laetitia GONTON**

Madame Laetitia GONTON, conseillère municipale est déléguée pour intervenir dans les domaines suivants :

- Mise en œuvre de la politique culturelle, médiation culturelle
- Préservation et mise en valeur du patrimoine historique et culturel
- Gestion de la bibliothèque municipale
- Relations internationales, jumelage

Cette délégation entraîne délégation de signature des documents suivants :

- Correspondances, pièces administratives, autorisations, pièces comptables et contractuelles relatives au service communal relevant de ses attributions,
- Les convocations et comptes rendus des commissions relevant de sa présidence.

#### **ARTICLE 8 : délégation de fonctions et de signature à Madame Magaly VARIN**

Madame Magaly VARIN conseillère municipale est déléguée pour intervenir dans les domaines suivants :

- Gestion de l'urbanisme réglementaire et opérationnel en lien avec Normandie Cabourg Pays d'Auge
- Gestion du cadre de vie, de l'habitat et des espaces publics
- Propreté urbaine

Cette délégation entraîne délégation de signature des documents suivants :

- Correspondances, pièces administratives, autorisations relatives au service communal relevant de ses attributions,
- Les convocations et comptes rendus des commissions relevant de sa présidence.

#### **ARTICLE 9 : délégation de fonctions et de signature à Monsieur Lionel BOISSIERE**

Monsieur Lionel BOISSIERE, conseiller municipal est délégué pour intervenir dans les domaines suivants :

- Associations d'animations
- Animations et fêtes de village
- Décorations communales

Cette délégation entraîne délégation de signature des documents suivants :

- Correspondances, pièces administratives, autorisations, pièces comptables et contractuelles relatives au service communal relevant de ses attributions,
- Les convocations et comptes rendus des commissions relevant de sa présidence.

#### **ARTICLE 10 : délégation de fonctions et de signature à Monsieur Luc GHALEB**

Monsieur Luc GHALEB, conseiller municipal est délégué pour intervenir dans les domaines suivants :

- Associations sportives
- Manifestations sportives

- Santé en lien avec le sport
- Relations avec les commerçants
- Gestion des marchés communaux

Cette délégation entraîne délégation de signature des documents suivants :

- Correspondances, pièces administratives, autorisations, pièces comptables et contractuelles relatives au service communal relevant de ses attributions,
- Les convocations et comptes rendus des commissions relevant de sa présidence,

#### **ARTICLE 11 : délégation de fonctions et de signature à Madame Mireille JUIN**

Madame Mireille JUIN, conseillère municipale est déléguée pour intervenir dans les domaines suivants :

- Affaires sociales, solidarité
- Santé, personnes âgées, handicap, dépendance, logement social
- Conseil des sages
- Lien intergénérationnel
- Accompagnement des aidants
- Centre communal d'action sociale
- Vie collective

Cette délégation entraîne délégation de signature des correspondances relatives au service communal relevant de ses attributions.

#### **ARTICLE 12 : délégation de fonctions et de signature à Madame Annie MAUROIT**

Madame Annie MAUROIT, conseillère municipale est déléguée pour intervenir dans les domaines suivants :

- Sécurité, tranquillité publique, prévention de la délinquance et vidéoprotection
- Police municipale, relation avec la gendarmerie,
- Organisation et sécurité des cérémonies officielles et des grandes manifestations
- Correspondant défense

Cette délégation entraîne délégation de signature des correspondances relatives au service communal relevant de ses attributions.

#### **ARTICLE 13 : délégation de fonctions et de signature à Monsieur Thierry FROMONT**

Monsieur Thierry FROMONT, conseiller municipal est délégué pour intervenir dans les domaines suivants :

- Questions relatives à l'intercommunalité
- Etude des grands projets
- Vie associative
- Protection de l'environnement

Cette délégation entraîne délégation de signature des correspondances relatives au service communal relevant de ses attributions.

#### **ARTICLE 14 : délégation de fonctions et de signature à Madame Emmanuelle DESAUNEY**

Madame Emmanuelle DESAUNEY, conseillère municipale est déléguée pour intervenir dans les domaines suivants :

- Relations avec les commerçants
- Développement d'animations commerciales
- Développement de l'emploi

Cette délégation entraîne délégation de signature des correspondances relatives au service communal relevant de ses attributions.

**ARTICLE 15** : La signature des pièces et actes désignés ci-dessus par les maire-adjoints et conseillers délégués devra être précédée de la formule « par délégation du maire ».

**ARTICLE 16** : les fonctions déléguées par le présent arrêté s'exercent sous la responsabilité du maire. Il appartient à chaque maire-adjoint et conseiller délégué de rendre compte au maire des actes pris dans le cadre de cette délégation.

**Article 17** : le présent arrêté est applicable dès qu'il aura été procédé à sa publication et à sa transmission au représentant de l'Etat dans le Calvados.

**ARTICLE 18** : la présente délégation est révoquée à tout moment discrétionnairement par madame le Maire.

**ARTICLE 19** : Le maire de Merville-Franceville, la Directrice Générale des services, et le Trésorier de la commune, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et notifié à l'intéressé.

**ARTICLE 20** : Le présent arrêté peut être déféré devant le tribunal administratif de Caen, 3 rue Arthur le Duc 14000 CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Il peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Maire dans les mêmes conditions de délais.

Fait à Merville-Franceville plage, le 25 mars 2026.

Le Maire



Marie ARNOUT

